

# 5

questions sur

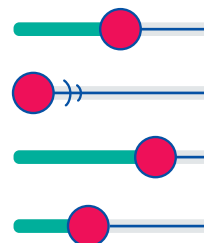
# la cotation

BANQUE DE FRANCE

## ● QU'EST-CE QUE LA COTATION ?

C'est une appréciation sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers à un horizon de 1 à 3 ans.

Le dispositif de cotation est reconnu par la Banque centrale européenne et l'Autorité bancaire européenne.



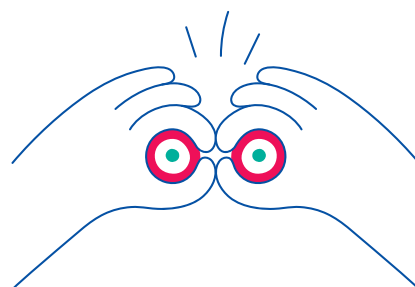
## ● POURQUOI ?

La cotation est une référence commune et reconnue, gratuite pour les entreprises, qui facilite le dialogue entre le prêteur et l'entreprise.

- **Pour les prêteurs** : c'est un instrument d'appréciation de la qualité du portefeuille de créances et donc d'évaluation des risques de crédit.
- **Pour les dirigeants** : c'est un regard extérieur et impartial sur la situation économique et financière de leur entreprise.

## ● POUR QUI ?

- **Pour le dirigeant** de l'entreprise concernée, à qui la cotation est systématiquement communiquée. Il peut aussi l'obtenir auprès de la Banque de France de son département et en demander les motifs d'attribution.
- **Pour les acteurs du financement de l'économie** – banques et autres institutions financières –, administrations d'État et conseils régionaux intervenant dans des actions d'aides aux entreprises.



## ● COMMENT L'ENTREPRISE EST-ELLE COTÉE ?

Par une analyse actualisée qui tient compte de la situation et des perspectives économiques ainsi que des capacités de chaque entreprise.

- Des éléments d'informations sont collectés sur son environnement, ses encours de crédit, et ses éventuels incidents de paiement et événements judiciaires.
- À partir de sa documentation comptable dès lors qu'elle réalise un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 750 000 euros. L'analyse s'appuie également sur des éléments qualitatifs et prévisionnels que le dirigeant a pu porter à la connaissance de nos experts financiers.

H4+

# Comment lire **la cotation?**

**COTATION = UNE COTE D'ACTIVITÉ + UNE COTE DE CRÉDIT**

**Exemple :** H4+ : entreprise dont le niveau d'activité est compris entre 750 000 et 1,5 million d'euros, dont la capacité à honorer ses engagements financiers à un horizon de 3 ans est considérée comme bonne +.

## LA COTE D'ACTIVITÉ

(chiffre d'affaires)

Cote	Niveau d'activité (millions d'euros)
A	≥ 750
B	≥ 150 et < à 750
C	≥ 50 et < à 150
D	≥ 30 et < à 50
E	≥ 15 et < à 30
F	≥ 7,5 et < à 15
G	≥ 1,5 et < à 7,5
H	≥ 0,75 et < à 1,5
J	≥ 0,50 et < à 0,75
K	≥ 0,25 et < à 0,50
L	≥ 0,10 et < à 0,25
M	< 0,10
N	Non significatif
X	Chiffre d'affaires inconnu ou trop ancien (exercice clos depuis plus de 20 mois)

## LA COTE DE CRÉDIT

(capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers à 3 ans)

1+	Excellente ++
1	Excellente +
1-	Excellente
2+	Très satisfaisante ++
2	Très satisfaisante +
2-	Très satisfaisante
3+	Forte ++
3	Forte +
3-	Forte
4+	Bonne +
4	Bonne
4-	Intermédiaire +
5+	Intermédiaire -
5	Fragile
5-	Assez faible
6+	Très faible
6	Menacée
6-	Compromise
7	Très compromise
8	Fortement compromise
P	Défaillante
0	Non significative



### EN SAVOIR + :

- Contacter la succursale de la Banque de France située dans le département du siège social de l'entreprise
- Consulter le site internet/rubrique cotation : [www.banque-france.fr/entreprises](http://www.banque-france.fr/entreprises)

objectivité  
**indépendance**  
transparence

